

LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE

EDITO

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES ÉPARGNANTS QUI SOUHAITENT ALLIER INVESTISSEMENT DANS L'ÉCONOMIE RÉELLE ET RÉDUCTION D'IMPÔT.



Christophe Deldycke
Président

Cher Souscripteur,

La Loi de Finances 2021 a prolongé d'un an le taux de réduction d'impôt sur le revenu (IR) du dispositif IR-PME. Cette décision, soumise à validation de la Commission européenne a été approuvée et rendue publique par le décret du 8 mai 2021 qui a donc fixé l'application de ce taux.

Grâce à ce dispositif, en 2020, c'est 330 M€ qui ont été collectés auprès des épargnants à travers les FIP et FCPI. Un financement indispensable pour le développement et la croissance des entreprises françaises.

En investissant jusqu'au 31 décembre 2021 dans le FCPI Avenir Numérique 2*, vous bénéficierez donc d'une réduction d'impôt de 21,25% du montant de votre investissement (sous réserve d'un investissement maximum de 12 000€ par personne seule ou 24 000€ pour un couple avec une imposition commune soumis au plafonnement des 10 000€ de niches fiscales).

Au-delà de la réduction d'impôt, le FCPI Avenir Numérique 2* est un moyen de diversifier son épargne, de participer directement au financement des PME innovantes françaises et ainsi favoriser la création d'emploi en France.

Nous disposons en France des meilleurs ingénieurs et contrairement aux idées reçues, notre pays est une place qui attire entrepreneurs et entreprises innovantes. Le secteur de l'innovation technologique est un secteur d'avenir en pleine croissance. La pertinence de leur modèle d'affaires et de leur développement n'ont d'ailleurs pas été remis en cause pendant la crise. Accompagner les porteurs d'avenir et les champions de demain, c'est la volonté du FCPI Avenir Numérique 2*.

TURENNE CAPITAL PARTENAIRES : UN INVESTISSEUR RESPONSABLE

Performance et finance durable ne sont pas incompatibles, c'est pourquoi le Turenne Capital s'est engagé depuis plusieurs années à prendre en compte des critères extra financiers dans ses décisions d'investissement.

En tant que partenaire de proximité des PME qui constituent le tissu économique de notre pays, c'est aussi notre devoir de les accompagner vers une démarche de responsabilité sociétale prenant en compte les aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Retrouvez plus d'informations et des exemples concrets sur cette démarche en consultant notre site internet <https://www.turennecapital.com/> rubrique Turenne Groupe / Investisseur Responsable ou via le lien : <https://www.turennecapital.com/groupe-turenne/investisseur-responsable/nos-engagements/>

Cordialement,

Les équipes de Turenne Capital.

ENTREPRISES FAMILIALES EXPORTATRICES

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	FIP IR ISF
Code ISIN	Part A - FR0011442060
Régions d'investissement	Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Valeur d'origine de la part (nominal)	100 €
Statut	En pré-liquidation

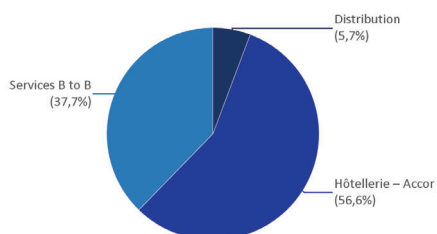
DONNÉES AU 31/03/2021

Valeur liquidative au 31/03/2021	113,47 €
Performance depuis l'origine	13,47%
Performance depuis l'origine avantage fiscal ISF inclus	106,31%
Performance depuis l'origine avantage fiscal IR inclus	38,38%

DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Pas de distribution effectuée.

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



EXTRAIT DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région
TRAINING ORCHESTRA	Services B to B	Ile-de-France
HÔTEL DES ECRINS	Hôtellerie - Accor	Rhône-Alpes
HÔTEL ERMITAGE DES LOGES	Hôtellerie - Accor	Ile-de-France
HÔTEL ALSABE	Hôtellerie - Accor	Rhône-Alpes
COGEFERM	Distribution	Ile-de-France

LES SORTIES EMBLÉMATIQUES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
BIO INVESTISSEMENT	Santé - Généraliste	2018	x4,2
APPROCHE SUR MESURE	Services B to B	2020	x2,8

LE MOT DU GÉRANT

Le FIP Entreprises Familiales Exportatrices, créé le 27 mai 2013, arrivera à échéance le 31 décembre 2021, nous poursuivons donc les cessions afin de pouvoir liquider le fonds. Au cours du semestre, le fonds a ainsi procédé à la cession de la société Approche sur Mesure (centre d'appels spécialisé dans le domaine du luxe) et a réalisé un multiple de 2,8x.

La valeur de la part du fonds affiche une performance de plus de 13 % depuis sa création (hors avantage fiscal et hors droits d'entrée), notamment grâce aux cessions et à la revalorisation des sociétés du portefeuille.

Le FIP Entreprises Familiales Exportatrices effectuera une distribution partielle en juin 2021, vous recevrez prochainement un courrier vous apportant des précisions.

Pour rappel, lors de votre souscription, vous avez bénéficié d'une réduction d'impôt sur le revenu de 18 % (soit un prix de revient de votre part avantage fiscal inclus de 82 €) ou d'une réduction d'impôt sur la fortune de 45 % (soit un prix de revient de votre part avantage fiscal inclus de 55 €).

ENTREPRISES FAMILIALES EXPORTATRICES II

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	FIP IR ISF
Code ISIN	Part A - FR0011765031
Régions d'investissement	Ile-de-France, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Picardie
Valeur d'origine de la part (nominal)	100 €
Statut	En pré-liquidation

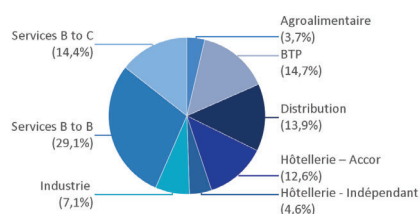
DONNÉES AU 31/03/2021

Valeur liquidative au 31/03/2021	106,14 €
Performance depuis l'origine	6,14%
Performance depuis l'origine avantage fiscal ISF inclus	92,98%
Performance depuis l'origine avantage fiscal IR inclus	29,44%

DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Pas de distribution effectuée.

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



EXTRAIT DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région
ACMT FINANCE	BTP	Picardie
NOMINATION	Services B to B	Ile-de-France
LA BOITE AUX ENFANTS	Services B to C	Ile-de-France
TRAINING ORCHESTRA	Services B to B	Ile-de-France
HOTEL MELANY	Hôtellerie - Accor	Rhône-Alpes
EXTENSIEL	Distribution	Nord-Pas-de-Calais

LES SORTIES EMBLÉMATIQUES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
APPROCHE SUR MESURE	Services B to B	2020	x2,8

LE MOT DU GÉRANT

Le FIP Entreprises Familiales Exportatrices II, créé le 20 mai 2014, détenant encore 13 sociétés non cotées en portefeuille au 31 mars 2021, la durée de vie du fonds est prolongée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2022, conformément au règlement du fonds.

Au cours du semestre, le fonds a procédé à la cession de la société Approche sur Mesure (centre d'appels spécialisé dans le domaine du luxe) et a réalisé un multiple de 2,8x.

La valeur de la part du fonds a progressé de plus de 6 % depuis sa création, grâce à l'évolution favorable de plusieurs lignes du portefeuille. Le FIP Entreprises Familiales Exportatrices II effectuera une distribution partielle en septembre 2021 suite aux cessions en cours, nous vous adresserons un courrier vous apportant des précisions.

Pour rappel, lors de votre souscription, vous avez bénéficié d'une réduction d'impôt sur le revenu de 18 % (soit un prix de revient de votre part avantage fiscal inclus de 82 €) ou d'une réduction d'impôt sur la fortune de 45 % (soit un prix de revient de votre part avantage fiscal inclus de 55 €).

PME OUEST 2016

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	FIP IR ISF
Code ISIN	Part A - FR0013053972
Régions d'investissement	Ile-de-France, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Pays de la Loire
Valeur d'origine de la part (nominal)	100 €
Statut	Investi

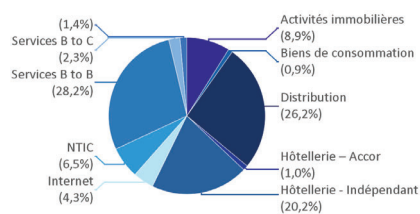
DONNÉES AU 31/03/2021

Valeur liquidative au 31/03/2021	91,77 €
Performance depuis l'origine	-8,23%
Performance depuis l'origine avantage fiscal ISF inclus	66,85%
Performance depuis l'origine avantage fiscal IR inclus	11,91%

DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Pas de distribution effectuée.

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



EXTRAIT DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région
ELYSEES HOLDING	Services B to B	Ile-de-France
ANGERIAS	Hôtellerie - Indépendant	Pays de la Loire
ONLINE BUSINESS ENTREPRISES	Distribution	Pays de la Loire
JUSTE A TEMPS	Distribution	Ile-de-France
FLEUR DE SEL INVEST	Activités immobilières	Pays de la Loire
FWORCO	Hôtellerie - Indépendant	Ile-de-France

LE MOT DU GÉRANT

Le FIP PME Ouest 2016, crée le 18 mai 2016, a constitué un portefeuille d'entreprises implantées dans les régions Ile-de-France, Normandie et Pays-de-la-Loire. Le FIP est investi dans les services, les technologies de l'information, la distribution spécialisée, l'industrie innovante, l'habitat, l'hôtellerie, les écotecnologies et l'agroalimentaire.

Au cours du semestre, le fonds a investi dans les sociétés cotées Bilendi (conçoit et commercialise des programmes de fidélisation sur Internet) et Pherecydes Pharma (spécialisé dans la recherche et le développement de thérapies anti-infectieuses). Le fonds a également procédé à la vente partielle d'actions cotées (Cogelec, Hoffmann Green, Dontnod).

La valeur de la part du fonds est en recul depuis sa création, en raison de la provision partielle de participations impactées par la crise.

Pour rappel, lors de votre souscription, vous avez bénéficié d'une réduction d'impôt sur le revenu de 18 % (soit un prix de revient de votre part avantage fiscal inclus de 82 €) ou d'une réduction d'impôt sur la fortune de 45 % (soit un prix de revient de votre part avantage fiscal inclus de 55 €).

	FONDS	ANNEE de création	GRANDEUR constatée	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE						
				et des distributions, d'une part en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) cumulés réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)						
				31/12/14	31/12/15	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20
FIP "IR"	Croissance & Rendement 2023	2017	VL + distributions	NA	NA	NA	NA	97,33	96,80	94,04
			Montant des frais	NA	NA	NA	NA	0,82	4,21	7,62
				30/09/14	30/09/15	30/09/16	30/09/17	30/09/18	30/09/19	30/09/20
FIP "ISF"	Entreprises Familiales Exportatrices	2013	VL + distributions	97,02	92,27	94,52	98,46	95,99	109,60	109,73
			Montant des frais	4,04	7,30	10,74	13,99	17,65	20,36	23,60
	Entreprises Familiales Exportatrices II	2014	VL + distributions	NA	95,36	98,25	97,50	104,10	101,38	94,28
			Montant des frais	NA	3,89	7,25	10,69	14,10	16,79	19,46
	PME Ouest 2016	2016	VL + distributions	NA	NA	97,84	97,32	93,38	93,40	93,38
			Montant des frais	NA	NA	1,11	3,70	5,40	8,80	12,17
				30/06/14	30/06/15	30/06/16	30/06/17	30/06/18	30/06/19	30/06/20
Développement Export 2015	2015	VL + distributions	NA	NA	96,00	94,65	94,16	95,72	97,80	
		Montant des frais	NA	NA	2,76	5,81	9,00	12,02	15,44	
				31/12/14	31/12/15	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20
FCPI	Top Gazelles 2016	2015	VL + distributions	NA	NA	103,35	105,84	74,35	79,03	100,97
			Montant des frais	NA	NA	1,77	5,18	8,58	11,98	15,38
	Techno Numérique et Santé	2017	VL + distributions	NA	NA	NA	NA	88,44	89,34	87,36
			Montant des frais	NA	NA	NA	NA	5,01	8,50	11,99
	Techno Numérique et Santé 2	2018	VL + distributions	NA	NA	NA	NA	NA	99,92	100,00
			Montant des frais	NA	NA	NA	NA	NA	2,45	3,33

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

a. La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :

- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription
- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1er de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

b. La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative" est égale à la somme de :

- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire
- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au fonds.

Cette lettre d'information est un document non contractuel, purement informatif, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Toute reproduction totale ou partielle et toute diffusion à des tiers est strictement interdite. La société de gestion ne saurait être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication et des informations qu'elle contient. La société de gestion rappelle que les fonds ne sont pas à capital garanti, qu'ils comportent des risques de perte en capital, des risques particuliers liés aux entreprises non cotées sur les marchés réglementés et qu'ils prévoient une durée de blocage longue. Les informations relatives aux sociétés n'ont pour but que d'informer les souscripteurs sur les participations des portefeuilles, ne doivent en aucun cas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente. Les informations légales concernant ces fonds, notamment leur DICI et leur règlement, sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et sur simple demande.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances indiquées dans ce reporting prenant en compte les avantages fiscaux sont données à titre indicatif et ont été calculées pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.